

Communiqué **presse**







Angoulême, le 30 novembre 2018

Forum concertation grand âge et autonomie à Angoulême : comment mieux répondre aux besoins des personnes âgées et de leurs proches ?

C'est la question sur laquelle près de 100 professionnels et référents du grand âge et de la perte d'autonomie ont planché hier.

Ce forum participatif, organisé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et la Carsat, s'inscrit dans le cadre de la concertation nationale lancée le 1^{er} octobre dernier par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé. Il permettra de nourrir la réflexion nationale. L'objectif: la remise d'un rapport au gouvernement début 2019 dans la perspective d'une proposition de réforme devant déboucher sur un projet de loi.

14 ateliers sur la co-construction et l'innovation pour imaginer l'avenir de la prise en charge des aînés

L'agence régionale de santé (ARS), avec l'appui de la caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT) a réuni près de 100 participants, acteurs de terrain, associations d'usagers et d'aidants, professionnels de santé etc. Les participants ont travaillé sur deux grands thèmes :

- Quelle organisation territoriale optimale au regard des caractéristiques diverses des territoires ?
- Comment être innovant et promouvoir l'innovation ?

Les ateliers ont permis aux acteurs du secteur médico-social d'exprimer leurs besoins et de faire remonter leurs idées. Ce forum s'inscrit dans une démarche globale, lancée lors de forums départementaux. L'objectif : tenir compte des spécificités territoriales au sein de la région Nouvelle Aquitaine. Ainsi près de 300 acteurs locaux se sont mobilisés dès le 22 novembre pour exprimer leurs attentes et valoriser les bonnes pratiques déployées localement.



« Des pistes très concrètes ont été identifiées parmi lesquelles : l'attractivité des métiers du grand âge notamment au travers de la revalorisation, de la formation, du parcours professionnel ou encore la création de statuts intermédiaires. La mise en place d'un guichet unique a été évoquée à plusieurs reprises pour faciliter la vie des aidés, des aidants mais aussi des professionnels. Autre piste d'action, le soutien aux aidants familiaux avec le développement de plateformes de répit, la création d'un statut d'aidant ou encore la mise en place d'actions de formation », explique Jean-Louis Rey, membre de

la concertation grand âge et autonomie.

Un forum qui s'inscrit dans le cadre de la grande concertation nationale Grand âge et autonomie

Ce forum régional est l'un des cinq forums organisés dans le cadre du vaste dispositif de concertation nationale, piloté par Dominique Libault. Le dispositif mis en place comprend également : des groupes

d'expression pour les personnes âgées, aidants et professionnels ; 10 ateliers thématiques nationaux réunissant référents et experts pour formaliser des propositions concrètes ; ainsi qu'une consultation sur make.org ouverte à tous les Français avec plus de 1,3 million de votes déjà recueillis. L'ensemble de ces contributions alimentera les travaux pour remettre au gouvernement un rapport début 2019, dans l'optique d'une réforme dont découlera un projet de loi. Les travaux sont conduits dans une double perspective : apporter des réponses concrètes immédiates et des mesures à moyen et long termes.

L'EHPAD Sainte Marthe : une politique active d'ouverture sur l'extérieur

Pour s'inspirer des bonnes pratiques déployées sur le territoire, la mission grand âge et autonomie a visité L'EHPAD Sainte Marthe à Saint Front. Cet établissement met en œuvre une politique active d'ouverture sur l'extérieur notamment au travers de bilans dentaires, visuels et auditifs proposés à ses 70 résidents, mais également à l'ensemble des personnes âgées du territoire dans un périmètre de 20 km. Ce dispositif favorise la prévention, l'accès aux soins et diminue les coûts de transport.

Ma Maison A'Venir » : une maison témoin pour promouvoir les dispositifs de soutien à domicile

Au programme également de la journée, la présentation du dispositif « Ma Maison A'Venir ». Ce camion se déploie et permet de présenter une « maison témoin » pour promouvoir les différents dispositifs de soutien de l'autonomie à domicile aux personnes âgées et à leurs aidants (ex : aides relevé du lit, rampes, pinces, chaises assis-debout...).







Contacts presse: Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Département communication Marie-Claude SAVOYE Tél: 05 47 47 31 45

ars-na-communication@ars.sante.fr

Ministère des solidarités et de la santé

Mission Grand âge et autonomie Elisabeth Sawicki Tél: 07 62 45 73 86

elisabeth.sawicki@santé.gouv.fr